

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 5 FEVRIER 2021
--

Présents : Mmes et MM. Sandrine BONIN, Maxime BOSNE, Karine CORNIER, Pierre-Yves DOUILLET, Lise GOUVIER, Manuel LIARDON, Valérie MARINESQUE, Fabien MOUGEOLLE, Dominique RAMBOZ, Fabienne PERNOT, Nelly GAVAND

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Dominique RAMBOZ

Approbation à l'unanimité du compte rendu du 20 novembre 2020.

PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Présentation de la maquette de la plaquette d'information qui sera distribuée dans les boîtes aux lettres.
Présentation des terrains proposés à Eco Delta.

TERRAIN A VENDRE

Un terrain de 40a et 15ca a été proposé à la commune pour une valeur de 1200€. Après délibération le conseil décide à l'unanimité de ne pas acquérir le terrain.

RAPPORT DES COMMISSIONS :

- ❖ Réunion SICTOM : une augmentation de 3% des tarifs est prévue ainsi qu'une réorganisation des semaines de collecte des poubelles bleues. Il est constaté que le tri est insuffisant : d'où une discussion sur la facturation « à la levée ». Le SICTOM fait face à une pénurie d'employés.
- ❖ Commission voirie : problème sur l'état de la route de la pisciculture donnant sur la route de Monnet La Ville. Problème d'évacuation des eaux route du Moulin de Pierre. La commission prévoit une visite sur place le 13 février.
- ❖ Commission employés : L'employé communal actuellement en place arrive à la fin de son contrat et ne souhaite pas le prolonger. La commission a étudié plusieurs CV en vu de son remplacement.
- ❖ Commission travaux : Un rendez-vous à la banque pour les prêts pour la rénovation des logements à l'étage de la mairie est prévu. Une subvention de l'État a été accordée. Le début des travaux est prévu fin mars.

❖

QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Un habitant de la commune a fait une demande de coupe d'arbres secs vers l'ancien vestiaire. Cette coupe avait déjà été attribuée au comité des fêtes. Le conseil ne peut donc pas répondre favorablement à la demande.
- ✓ Un arbre sec sur la route de Champagnole penche : nous recherchons des solutions.
- ✓ La locataire au-dessus de l'ancienne salle de classe a quitté le logement.
- ✓ Les greniers du bâtiment de la mairie sont à vider.

Séance levée à 22h00.

 Le Maire,